

## La Paracha de Vayéra

Il est écrit dans la paracha de cette semaine : Chap. : 22-Verset 11 et 12 :

« ויקרא א-ליו מלאך ה' מן השמים ... כי עתה ידעת כי ירא אלוקים אתה ולא חשכת את בנך את יחידך ממני »

« Un ange de D. l'appela (Avraham) des cieux ..., car je sais maintenant que tu crains Eloquim, et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. »

Et le Gaon de Vilna de s'interroger sur les paroles de l'ange déclarant à Avraham : « Et tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique ».

En effet, le terme « ממני » (« de moi ») : tu ne m'as pas refusé autrement dit « tu ne m'as pas privé de m'offrir ton fils ») pose problème.

Avraham offrit-il son fils Yitsakh à l'ange pour que ce dernier lui dise « ממני » ? (Et qu'on ne réponde pas en argumentant que l'ange a rapporté ce terme « ממני » au nom de D., car il n'est pas écrit dans ce verset נאום ה' (parole d'Hachem), comme il en est le cas dans le verset 16 où il est dit clairement :

« ויאמר בי נשבעתי נאום ה' כי יען אשר עשית... » « L'ange a dit à Avraham (lorsqu'il l'appela une deuxième fois) : « je jure par moi-même, parole de D., que parce que tu as fait cette chose là .... Tu mérites d'être bénis. »

Et le Gaon de Vilna de répondre : il est connu que chaque mitsva accomplie nous permet de créer un ange, comme nous l'enseigne la michna 11- chap 4 des pirkéi Avoth : « העושה מצוה אחת קונה לו פרקליט אחד ». Or, plus l'amour, la joie, l'empressement et l'intention sont grands et sincères dans l'accomplissement de la mitsva, et plus l'ange crée par l'accomplissement de ce commandement est grand et à de la valeur.

Ainsi, l'ange parlant la première fois à Avraham (verset 12) est bien l'ange crée par la mitsva de la Akéda.

Cet ange déclara : « je sais maintenant que tu crains Eloquim ». Et l'ange de poursuivre : « Et si tu me demandes comment je sais cela ? » je te repondrai : « ממני ».

En d'autres termes : « je sais cela du fait que j'ai un très grand niveau ayant été crée par toi qui incarne par cette mitsva de la akéda ton puissant amour d'Hachem !